politique future.

Des voix: Bravo!

M. Nesbitt: Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser. Le ministre n'a peut-être pas compris ma question. Je lui demandais s'il serait disposé, vu l'excédent budgétaire élevé, à faire un paiement provisoire avant la décision finale du gouvernement. Un grand nombre de ces anciens combattants mourront vraisemblablement avant d'obtenir une augmentation, au train où vont les choses actuellement.

L'hon. M. Dubé: Monsieur l'Orateur, toutes ces possibilités sont constamment à l'étude et le gouvernement du Canada appuiera toujours les anciens combattants.

## LES FINANCES

QUÉBEC-DÉCLARATION DU NOUVEAU CHEF DU PARTI LIBÉRAL AU SUJET DU REMBOUR-SEMENT DE LA SOMME DE 200 MILLIONS DE DOLLARS

[Français]

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désire poser au très honorable premier ministre une question qui a trait à une déclaration que faisait le nouveau chef du parti libéral du Québec à l'effet que s'il était élu premier ministre, il pourrait retirer la somme de 200 millions de dollars actuellement prélevée par le gouvernement fédéral pour «Medicare».

Le très honorable premier ministre du Canada a-t-il donné cette assurance au nouveau chef libéral du Québec et, dans l'affirmative, peut-il nous dire quand nous pouvons compter que cette politique sera adoptée?

M. l'Orateur: J'ai des doutes sérieux au sujet de la recevabilité de la question de l'honorable député.

QUÉBEC-RÉPERCUSSIONS DU REFUS DU GOU-VERNEMENT FÉDÉRAL DE REMBOURSER LA SOMME DE 200 MILLIONS

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Vu les graves problèmes financiers auxquels le Québec doit actuellement faire face et considérant la déclaration faite hier par le ministre des Finances du Québec à l'effet que cette province obtiendrait son indépendance en 1974, si le gouvernement fédéral ne fait aucune concession sur la question des 200 millions de dollars réclamés par le Québec, le très honorable premier ministre ne croit-il pas

100 en 1964, de 15 p. 100 en 1966 et de nou- qu'il pourrait actuellement servir la cause des veau de 15 p. 100 en 1968. Ainsi, ce que nous séparatistes en ne faisant aucune concession avons fait dans le passé est le gage de notre ou en n'offrant au Québec aucune solution de rechange?

> M. l'Orateur: A l'ordre. Je suis d'avis que le commentaire que j'ai fait il y a un moment au sujet de la question précédente s'applique également dans ce cas-ci.

## LA POLLUTION

BAIE DE CHÉDABOUCTOU-LE DÉDOMMAGE-GEMENT DES HABITANTS

[Traduction]

M. J. M. Forrrestall (Dartmouth-Halifax-Est): J'aimerais poser une question au ministre des Pêches. Son ministère a-t-il entrepris de faire un relevé des dommages éventuels causés par le pétrole dans la région du Cap-Breton? Si oui, a-t-il décidé comment il abordera la question des indemnités? Procéderat-on comme dans le cas de la baie de Plaisance?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et Forêts): Monsieur l'Orateur, nos représentants travaillent en étroite collaboration avec M. McTaggart-Cowan et le groupe spécial du gouvernement chargé de s'occuper du problème. Ils essaient d'évaluer les dommages actuels et éventuels à la suite des fuites de pétrole de l'Arrow.

Une fois l'ampleur des dommages déterminée, nous pourrons mieux fixer la nature des indemnités.

LA CÔTE SUD DE TERRE-NEUVE-LA RÉDUC-TION DES EFFETS DE LA POLLUTION

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Le ministre des Pêches peut-il nous dire si le gouvernement a pris quelque mesure que ce soit pour minimiser l'effet de la pollution par le pétrole sur la côte sud de Terre-Neuve et sur les oiseaux de la région qui, paraît-il, seraient menacés d'extinction?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et Forêts): Monsieur l'Orateur, on n'a pris aucune mesure directe jusqu'ici.

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'INFLATION-LA NOUVELLE REMISE DE LA HAUSSE DU CUIVRE

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, il y a plusieurs semaines, les producteurs de cuivre qui avaient annoncé une forte majoration du prix de leurs produits ont consenti, sur l'exhortation du gouvernement, à différer cette augmentation jusqu'au 1er mars. Il y a une semaine environ, le ministre a dit qu'il ferait une déclaration